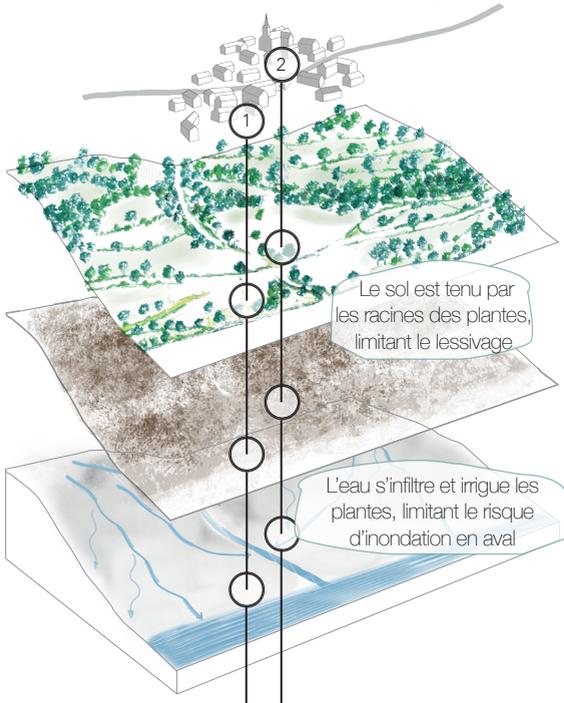


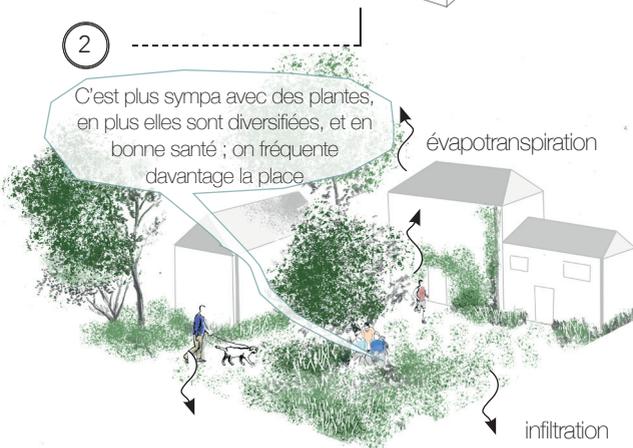
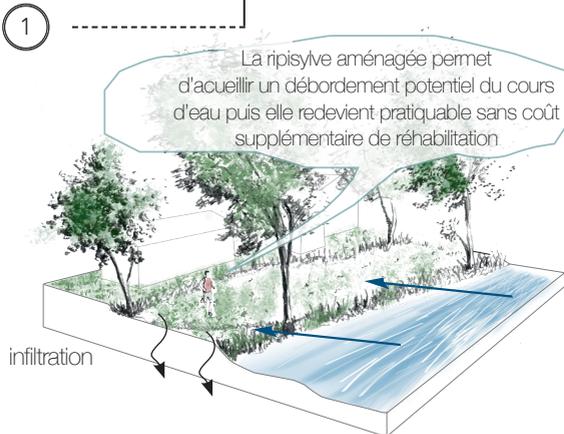
s'inspirer de la nature

pour une cohérence et un équilibre durable
des aménagements et de leur entretien

< enjeux et bénéfices >



lier l'urbain et son milieu naturel pour conforter leurs identités



assurer les réseaux et continuités écologiques (trame verte)

Cela permet de préserver les interactions et l'équilibre naturel établis entre la faune et la flore, primordiaux pour notre existence (pollinisation...)

préserver la perméabilité et la qualité des sols (trame brune)

Un sol perméable et riche permet un développement végétal de qualité, adapté aux conditions du milieu. Le sol piège aussi le carbone. Perturber son fonctionnement, c'est relâcher ce gaz lequel, en trop grande quantité dans l'air, est nocif pour la santé humaine et animale.

maintenir le cycle naturel de l'eau (trame bleue)

Il s'agit de préserver la ressource eau en quantité et en qualité. Cela passe par une préservation de la perméabilité des sols, des berges et ripisylves et de la faune aquatique.

diminuer les coûts en s'adaptant aux aléas

Les milieux naturels mieux que résister, s'adaptent aux aléas.

Penser les aménagements dans cette optique permet d'assurer leur pérennité et éviter des surcoûts de remise en état.

La conception du projet doit alors se baser sur l'observation du milieu naturel et l'anticipation des aléas.

favoriser le bien-être des usagers

Les plantes remplissent de multiples fonctions primordiales à notre santé.

Elles apportent de l'ombre, abaissent la température, rafraîchissent l'atmosphère en produisant une évapotranspiration, bénéfiques lors des fortes chaleurs et purifient l'air en captant le carbone et en rejetant de l'oxygène.

Elles favorisent l'appropriation des espaces publics par les usagers et contribuent à leur santé mentale et physique.

Les situations et exemples présentés ne sont pas exhaustifs. Ils invitent plutôt à explorer les multiples possibilités d'aménagement associées à leur entretien

< mise en œuvre dans les projets d'aménagements >

parkings, aires de jeux, voiries...
intégrer des équipements adaptés à la morphologie du terrain



«Faire avec le déjà-là», permet de ménager des espaces uniques, pérennes où il fait bon vivre

Les copeaux de bois sont calibrés et tamisés pour la sécurité des enfants. Une recharge par an est nécessaire sur 10-15 cm.

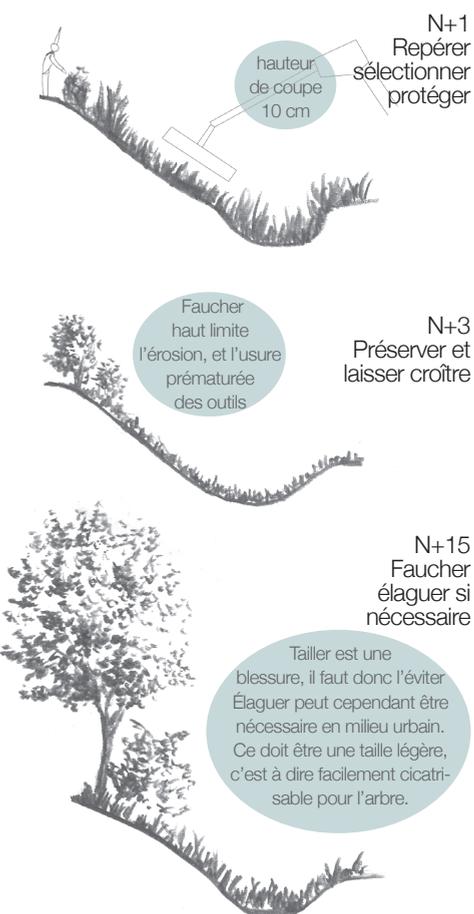
La pente sert de support au toboggan. Le couvert arboré et herbacé tient la pente.

La cabane en osier tressé s'intègre au cadre paysager. Sa mise en œuvre bien qu'elle soit un peu technique est peu coûteuse.



S'appuyer sur les milieux naturels pour réaliser un aménagement nécessite une réflexion sur la mise en œuvre spatiale et la gestion du végétal en cohérence avec les usages et besoins prévus. Ainsi, le dessin du projet, sa mise en œuvre et son entretien doivent être pensés conjointement.

La régénération naturelle assistée, une végétation gratuite et adaptée

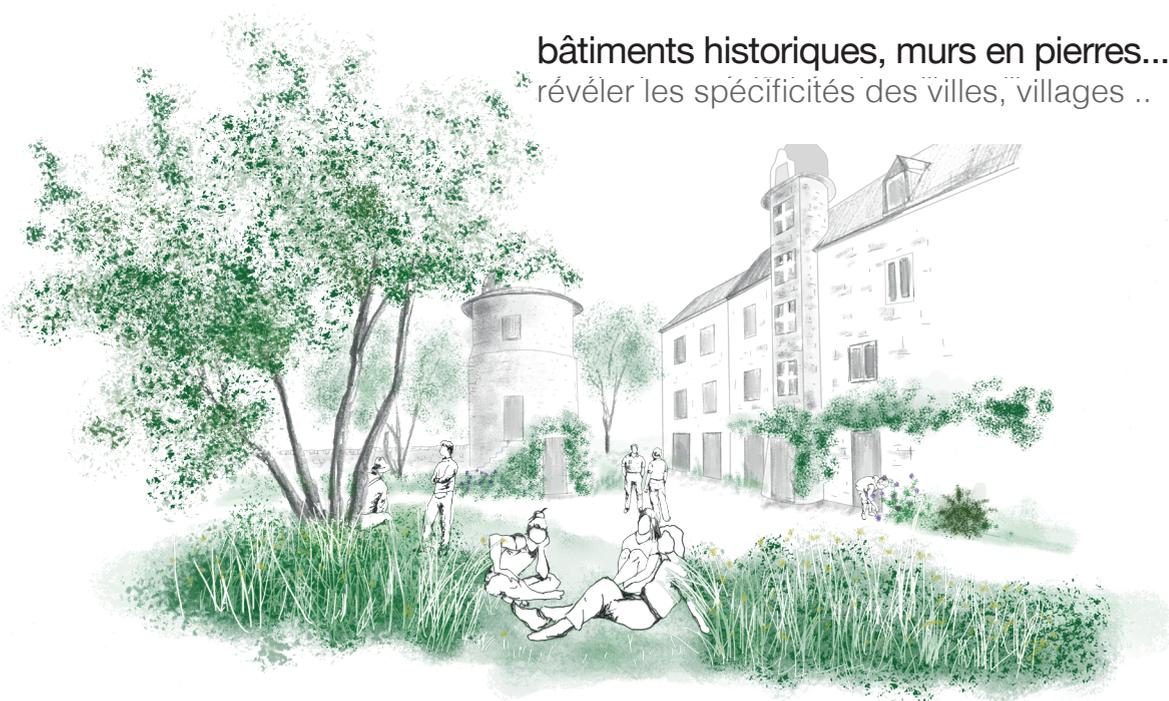


Une sélection rigoureuse, une protection des arbres, arbustes spontanés, permettent d'orienter leurs formes et développements (haie, alignement...) et ainsi ménager des espaces de qualité adaptés à moindre coût.

Au-delà du parking... un véritable écosystème

Situé à l'entrée du village de Sérignan (34), le parking s'intègre dans le milieu naturel du cours d'eau de l'Orb. Il est un prolongement de ses berges. Les 3 strates de végétation apportent ombre et fraîcheur et permettent à la faune de se développer créant un cercle vertueux. Très peu imperméabilisé, le site permet aussi d'accueillir une potentielle crue sans dégrader l'aménagement : il est résilient.

bâtiments historiques, murs en pierres...
révéler les spécificités des villes, villages ..



Une attention à porter au sol, aux plantes...

- Travailler le sol pour un meilleur développement des plantes.
 - Planter en pleine terre au bon endroit en fonction de l'emprise aérienne (hauteur, diamètre du houppier) et du système racinaire des plantes à l'âge adulte et en fonction des usages.
 - Choisir des plantes locales et variées.
- ...indissociable de la planification spatiale, des usages...**
- Concevoir des aménagements aux formes et compositions simples ce qui n'altère en rien leurs qualités.
 - Exploiter les pieds et murs des bâtiments pour les mettre en valeur.

...et de l'entretien

- Au bon endroit, les arbres n'ont pas à être taillés. En libre croissance, ils sont donc moins vulnérables aux maladies et assurent alors pleinement leurs fonctions (ombre...).
- Les plantes grimpantes nécessitent peu d'entretien. Les habitants peuvent être autorisés à végétaliser les pieds de bâtiments et à les entretenir, cela permet une appropriation habitante (permis de végétaliser).

La gestion différenciée, un entretien simple et adaptable aux usages

Deux fois par an, après la floraison des graminées, je fauche à la faux. C'est aussi rapide que la débroussailluse, bien plus silencieux et moins cher en carburant...

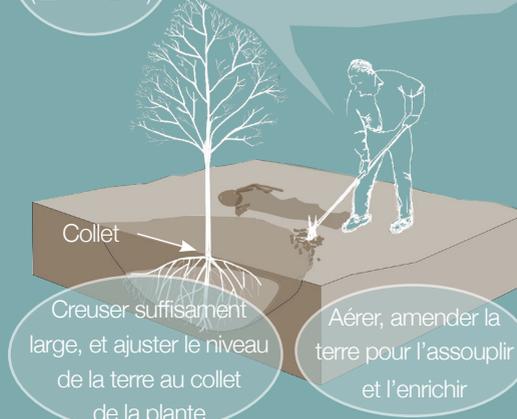
En regardant les pratiques des usagers, je trace des chemins plus adaptés et peut changer leurs formes d'année en année.



avoir un sol vivant pour bien planter /

Planter des sujets jeunes (< 3 mètres)

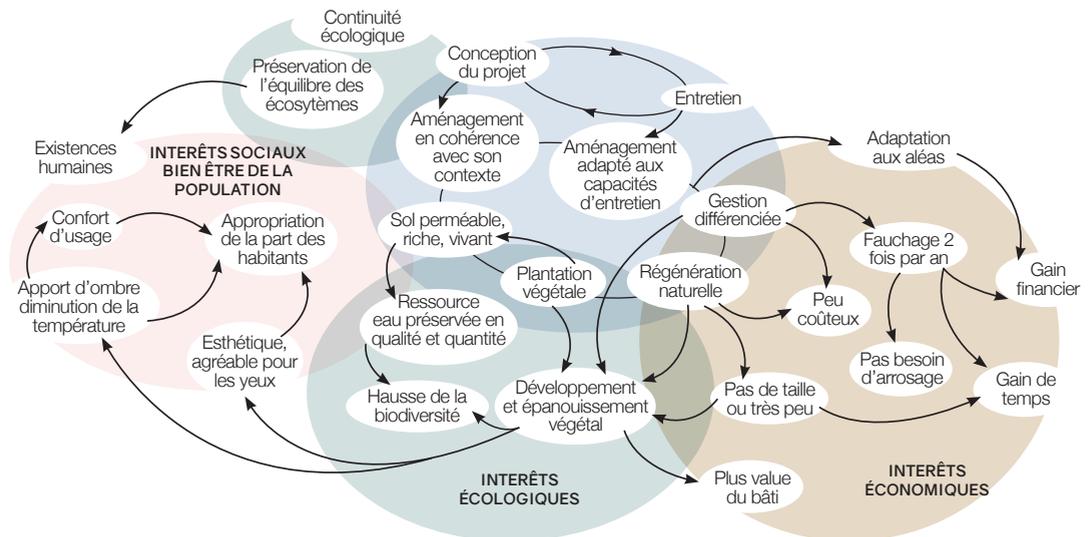
Il faut de la terre végétale sur une belle épaisseur et non du remblai, sinon les végétaux meurent très rapidement et le budget est gaspillé.



Atelier SITES, paysagistes concepteurs

< à retenir... pour agir... >

Aménager en cohérence avec le milieu naturel proche



- Pour une meilleure cohérence entre les aménagements et leur contexte proche et assurer les continuités écologiques bénéfiques aux habitants, il est important de penser les projets à différentes échelles spatiales.
- La réalisation du projet et l'entretien sont indissociables. Cela permet d'assurer une rentabilisation maximale de l'aménagement tant au niveau financier qu'au niveau de son utilisation.

Avant tout projet, le CAUE vous oriente vers les bons partenaires opérationnels tels que :

- l'Association Arbres, Haies et Paysages de l'Aveyron,
- les Syndicats mixtes des différentes rivières aveyronnaises...

Le C.A.U.E. vous conseille et vous accompagne

Le Conseil d'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement de l'Aveyron accompagne les collectivités territoriales dans leurs démarches d'aménagement et de réhabilitation sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre.

Toujours situé en amont du projet, le C.A.U.E. cadre la demande, enrichit la réflexion...

... et oriente sur les choix d'aménagement de manière à prendre en compte tous les enjeux et points d'intérêts inhérents au périmètre et parti-pris du projet.

Dans le cadre de leur partenariat, le C.A.U.E., et l'Agence de l'eau Adour Garonne vous accompagnent dans vos projets incluant la désimperméabilisation des espaces publics. Pour aller plus loin dans la réflexion et vous informer sur les actualités vous pouvez consulter les sites de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et du C.A.U.E. de l'Aveyron.